

**Rapport du maire sur la situation financière de la  
Ville d'Acton Vale**

Chères citoyennes,  
Chers citoyens,

En conformité avec l'article 474.1 de la loi qui régit les cités et villes, je vous présente mon rapport pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2014 ainsi qu'un aperçu des principales réalisations de l'année en cours. À cela, s'ajoute un survol très sommaire des activités prévues pour la prochaine année 2016. Le budget 2016 n'est pas encore adopté par les membres du conseil, car l'analyse des demandes des différents départements municipaux n'est pas complétée au moment de la rédaction de ce rapport.

**États financiers 2014**

Les états financiers ont été vérifiés et présentés aux membres du conseil par la firme Forcier, Beaudry, Landry, comptables agréés, qui a eu accès à tous les documents et n'a émis aucune restriction dans son rapport. Les résultats de l'administration municipale sont :

**Revenus de fonctionnement**

**2014**

Taxes	7 295 102 \$	
Paievements tenant lieu de taxes	341 705 \$	
Transferts	446 115 \$	
Services rendus	642 410 \$	
Imposition de droits	179 816 \$	
Amendes et pénalités	225 527 \$	
Intérêts	89 113 \$	
Autres revenus	<u>422 887 \$</u>	9 642 675 \$

**Charges et conciliation à des fins fiscales**

**Charges**

Administration générale	(1 535 666 \$)	
Sécurité publique	(1 250 751 \$)	
Transport	( 981 778 \$)	
Hygiène du milieu	(1 673 192 \$)	
Santé et bien-être	( 8 994 \$)	
Aménagement, urbanisme et développement	( 318 009 \$)	
Loisirs et culture	(1 593 764 \$)	
Frais de financement	( 321 532 \$)	
Amortissement des immobilisations	<u>(1 863 414 \$)</u>	(9 547 100 \$)

**Conciliation à des fins fiscales**

981 993 \$

**Excédent de fonctionnements de l'exercice**

**1 077 568 \$**

## **Dette 2014**

Endettement total net à long terme

7 731 085 \$

## **Traitement des élus (es)**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, les membres du conseil sont rémunérés sur la base mensuelle suivante :

Maire :	Rémunération :	2 216 \$
	Allocation pour dépense :	1 108 \$
	Délégué à la MRC d'Acton (par séance) :	168.48 \$
	Participation à des comités :	84.24 \$
Conseillers (ère) :	Rémunération :	739 \$
	Allocation pour dépense :	369 \$
	Maire suppléant :	680 \$

## **Liste des contrats**

Est annexée au présent rapport la liste des contrats de 25 000 \$ et plus accordés depuis la dernière réunion du conseil au cours de laquelle j'ai fait rapport de la situation financière de la ville, y incluant la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$. Cette liste est disponible au bureau du maire pour consultation.

## **Aperçu des réalisations pour l'année 2015**

Le budget adopté pour l'année 2015 est de 9 249 591 \$ incluant des investissements de 294 630 \$ et un remboursement de 506 730 \$ sur la dette à long terme de la Ville d'Acton Vale.

En date du 31 octobre 2015, les immobilisations majeures listées ci-après, planifiées lors de l'adoption du budget ou décidées en cours d'année ont été réalisées en entier ou partiellement.

- Lampadaires au DEL;
- Pavage rue Bergeron;
- Recouvrement d'une partie de la rue Martel ;
- Pavage rue Boulay;
- Mise aux normes de l'usine d'eau potable;
- Développement phase II de la rue Pelchat;
- Rechargement d'une partie du 1<sup>er</sup> Rang et de la rue Gérard-Désilets;
- Acquisition de nouveaux modules de skate park.

## **Perspectives 2016**

Les membres du conseil débiteront prochainement l'étude du budget 2016 en collaboration avec la directrice générale et les directeurs des différents services municipaux. Cet exercice tiendra compte des orientations à court, moyen et long terme que le conseil municipal veut mettre de l'avant, afin de maintenir et améliorer la qualité de vie des résidents de la ville.

L'état de nos routes, nos infrastructures ainsi que le développement économique demeurent et demeureront parmi nos priorités.

2016 sera une année de transition suite au nouveau pacte fiscal intervenu entre le gouvernement provincial et municipal. Certaines analyses devront être faites pour redéfinir les priorités de la Ville, notamment pour la réfection des infrastructures routières, d'aqueduc et d'égouts. Néanmoins, certains projets mis de l'avant, comme la mise aux normes de l'usine d'eau potable et du développement résidentiel de la rue Pelchat verront le jour en 2016.

Je tiens également à souligner, en mon nom et au nom du conseil municipal, l'immense travail accompli par les employés (es) et l'implication de tous les bénévoles de la Ville qui œuvrent à l'intérieur des différentes associations, mouvements et clubs sociaux. Vous contribuez à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens de la Ville d'Acton Vale. Veuillez accepter nos plus sincères remerciements.

Acton Vale, le 02 novembre 2015



Éric Charbonneau  
Maire